

Amazon : la répression n'aura pas raison de notre syndicalisme !

*Rassemblement le 12 février à 11h devant le siège social d'Amazon France
67, Boulevard Leclerc - 92110 Clichy*

Depuis que des équipes Solidaires sont implantées dans les entrepôts et sociétés de la galaxie Amazon en France faisant vivre un syndicalisme fondé sur la lutte, la multinationale n'a eu de cesse de tenter par tout moyen de s'en débarrasser. D'autant que depuis la crise du COVID, les équipes Solidaires lui ont démontré qu'il y avait de sérieuses limites à l'exploitation des travailleurs et travailleuses. Et que ceux-ci avaient des droits qu'Amazon n'avait d'autre choix que de respecter.

Malgré cela, Amazon n'a jamais accepté de se plier aux droits élémentaires respectant la santé et la sécurité de ses salarié-es. Tout comme elle n'a jamais accepté que son chiffre d'affaires puisse être contraint par le droit du travail et les droits sociaux des salarié-es. Toutes celles et ceux qui dans son personnel revendiquent le respect des règles collectives, des conditions de travail et un salaire digne doivent dégager au plus vite. D'où une pluie de sanctions et de licenciements sous des prétextes farfelus, inexistant ou instrumentalisant le moindre incident pour se débarrasser des gêneurs et des gêneuses !

Sauf que respecter le droit du travail, c'est permettre aux travailleurs-euses de travailler sereinement, base de leur efficacité. Amazon peut automatiser autant qu'il le veut, son personnel demeure la source indispensable de son chiffre d'affaires. La raison lui dicte par conséquent de respecter ses salarié-es, de les écouter plutôt que tenter de d'infantiliser et imposer la docilité en placardisant et réprimant ses représentant-es syndicaux.

Des mobilisations et rassemblements ont eu lieu ces derniers mois devant ses établissements. La direction d'Amazon a été interpellée pour que soit mis à fin à cette situation inadmissible qui porte préjudice au personnel et écorne sérieusement l'image sociale qu'elle voudrait se donner. **Il est donc plus que temps qu'elle réponde favorablement aux intérêts de ses salarié-es, annule les sanctions prises, réintègre les syndicalistes injustement sanctionnés et fasse cesser son harcèlement.**

Le 12 février, exigeons de la direction d'Amazon France l'annulation des sanctions et son engagement à ce que les droits des salarié-es soient réellement respectés. Si Amazon veut réellement faire croire à la démocratie sociale dans ses entrepôts, qu'elle commence par faire cesser la violence patronale contre celles et ceux qui produisent les richesses de l'entreprise. Le rapport de force est indispensable, mobilisons nous en masse devant d'Amazon France !

Non à la loi des patrons, pour le respect des salarié-es, toutes et tous à Clichy le 12 février !